

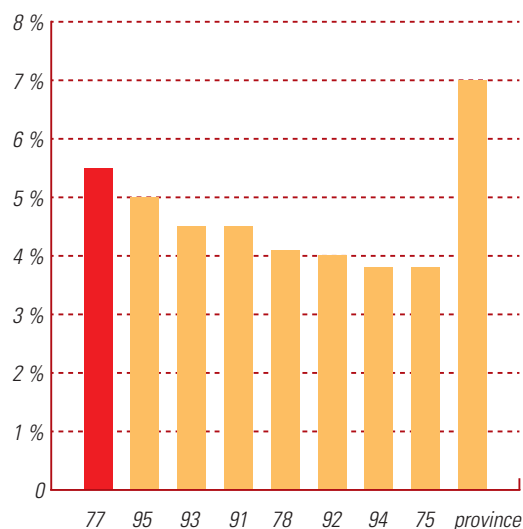
L'INDUSTRIE en Seine-et-Marne

L'industrie (hors BTP) regroupe 3 909 établissements et 47 268 emplois salariés en Seine-et-Marne. Souvent présenté sous l'angle des pertes d'emplois et des fermetures d'usines, ce secteur reste dynamique dans notre département, et constitue une spécialité seine-et-marnaise par rapport au reste de l'Île-de-France.

Cependant, comme partout en France, l'industrie fait face à d'indéniables difficultés. Malgré le dynamisme du tissu d'entreprises sans salarié, les entreprises de tailles plus importantes souffrent. Les conséquences sur l'emploi mais également sur l'image et le dynamisme du secteur sont clairement lisibles à travers les chiffres. Pour autant, dans un contexte de conjoncture morose, les innovations peuvent constituer une voie permettant de maintenir, voire de développer ce secteur clé en Seine-et-Marne.

L'INDUSTRIE en Seine-et-Marne

PART D'ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS PAR DÉPARTEMENT



Source : Insee/REE 2012 – ACOSS 2012

1

Données de cadrage : la Seine-et-Marne, un pôle majeur de l'industrie francilienne

L'industrie (hors BTP) regroupe les activités ayant pour finalité la production de biens matériels destinés au marché. Ce secteur regroupe également les activités de conception, voire de marketing et de logistique lorsqu'elles sont intégrées aux établissements de production.

Ainsi, la Seine-et-Marne compte 3 909 établissements industriels, soit 5,6% du tissu économique (premier département francilien, cf graphique 1). Pour autant, la part de l'industrie reste moins importante qu'en Province, où elle représente en moyenne 7% des établissements.

Les effectifs des établissements industriels sont en moyenne plus conséquents que dans les autres secteurs. Le poids dans le tissu économique est donc plus important en termes d'emplois.

En 2011, l'industrie occupe 14,1% des salariés du secteur privé de Seine-et-Marne, avec 47 268 emplois. Le département est donc le deuxième en Île-de-France pour la part d'emplois industriels. Ce taux est moins élevé que dans les Yvelines et qu'en Province (20%).

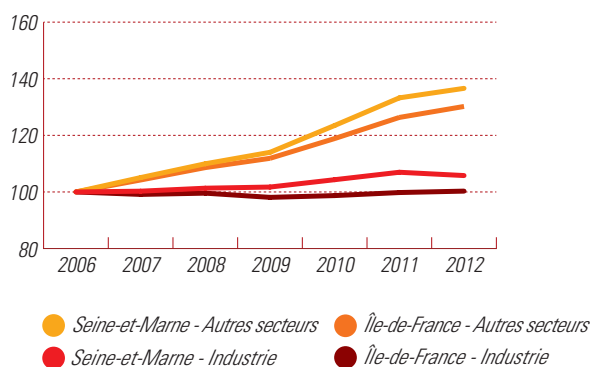
2

Un tissu économique qui se maintient malgré la crise

Le nombre d'établissements industriels seine-et-marnais est resté très stable ces dernières années, affichant même une légère croissance de 0,9% par an entre 2006 et 2012. Sur cette période, la Seine-et-Marne constitue le département francilien le plus dynamique.

Cette performance est d'autant plus remarquable que presque tous les sous-secteurs seine-et-marnais (sauf les éco-industries et les industries extractives) affichent une évolution plus encourageante qu'au niveau régional. C'est donc à l'échelle du territoire que s'inscrit cette dynamique positive de l'industrie. Depuis 2009, la croissance a ralenti, mais reste deux fois supérieure à la moyenne régionale.

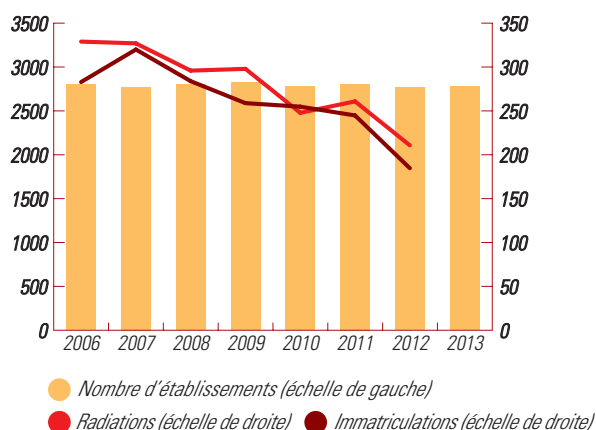
ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ENTRE 2006 ET 2012



Source : Insee/REE 2012

3

ÉVOLUTION DES IMMATRICULATIONS ET RADIATIONS D'ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS EN SEINE-ET-MARNE ENTRE 2006 ET 2013



Source : Base de données Entreprises CCI Seine-et-Marne – Direction de l'Information Économique

Un fort ralentissement du dynamisme

La relative stabilité des établissements industriels seine-et-marnais cache cependant un ralentissement du dynamisme départemental. En effet, si l'on ne remarque pas d'érosion notable du nombre d'établissements, c'est surtout parce que le rythme de disparition des établissements diminue aussi vite que le nombre d'établissements créés.

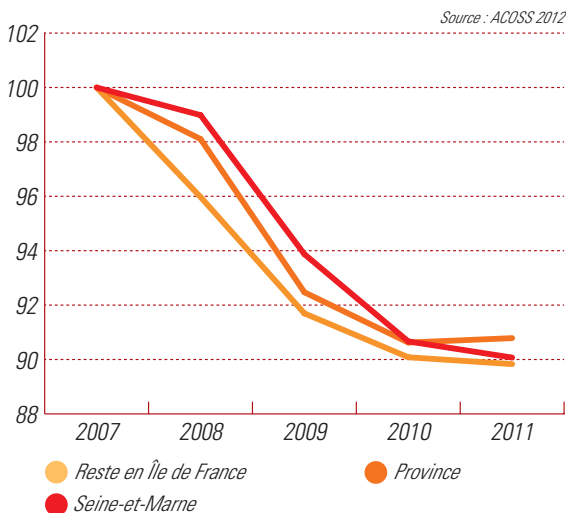
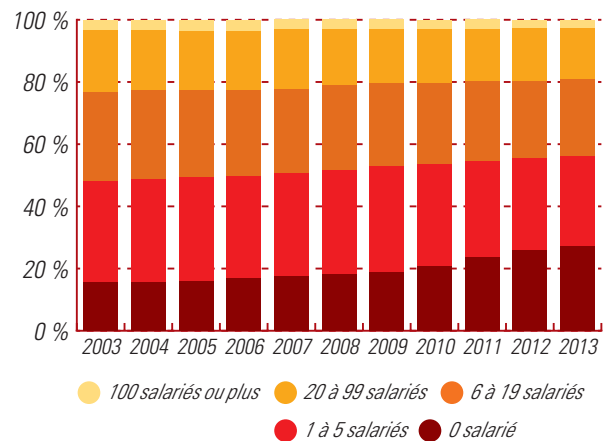
Concernant les immatriculations, ce ralentissement concerne, depuis 2007, aussi bien les créations pures que les transferts et les reprises. Le ralentissement observé est plus fort dans l'industrie que dans les autres secteurs. En revanche, le nombre de créations d'établissements industriels résiste légèrement mieux en Seine-et-Marne qu'en Île-de-France.

En ce qui concerne le nombre de radiations, on remarque également une contraction importante des mouvements et notamment des fermetures d'établissements classiques.

Davantage de petites PME et peu d'établissements sans salarié

La résistance du nombre d'établissements industriels en Seine-et-Marne est due principalement à l'augmentation du nombre d'établissements sans salarié. Cependant, cette catégorie d'établissement reste moins conséquente en Seine-et-Marne que dans le reste de l'Île-de-France. En ce qui concerne les établissements de tailles plus importantes, leur nombre est en diminution quelle que soit la tranche d'effectif observée.

En matière d'effectifs, c'est surtout la forte proportion d'établissements comprenant entre 6 et 99 salariés qui constitue la spécificité de l'industrie seine-et-marnaise par rapport au reste de l'Île-de-France, mais également à la province.



L'emploi industriel reste en difficulté malgré un maintien du nombre d'établissements

Face à une perte nette de plus de 5 000 emplois salariés industriels entre 2007 et 2011, la croissance des établissements sans salariés (+370) sur cette période ne permet pas de compenser la baisse des effectifs du secteur.

Ainsi, depuis 10 ans, le nombre d'établissements de plus de 100 salariés a diminué de 21 %. Or, ces établissements représentent plus de 40 % de l'emploi salarié total. Plus généralement, les entreprises d'un salarié et plus peinent à maintenir des emplois.

Malgré la stabilité du nombre d'établissements industriels, la Seine-et-Marne affiche une dynamique de l'emploi similaire à celles du reste de l'Île-de-France et de la province. Ce recul s'observe dans la plupart des secteurs industriels.

Des pôles variés mais une dynamique baissière qui n'épargne aucun territoire

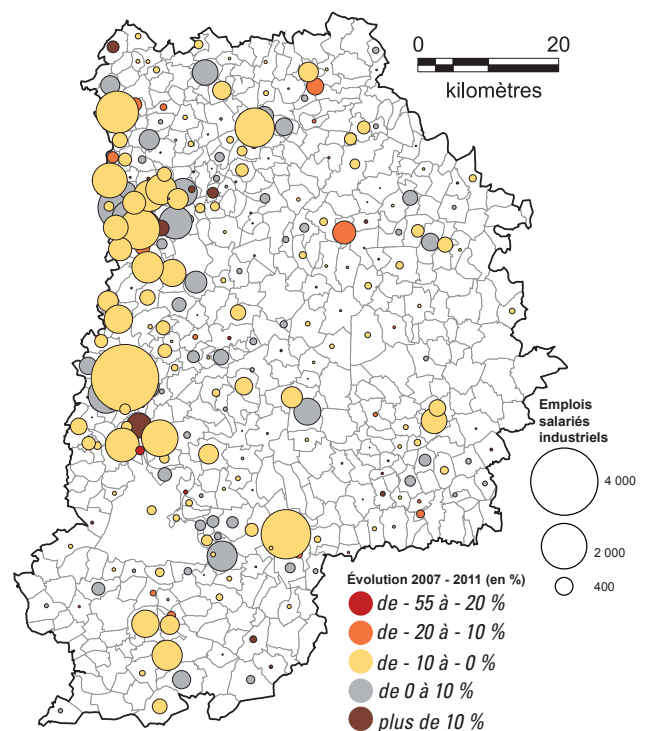
L'industrie est présente dans les principales agglomérations de Seine-et-Marne, mais selon des profils variés. Les villes nouvelles de Marne-la-Vallée et de Sénart rassemblent 10 162 et 6 164 emplois salariés industriels. Marne-La-Vallée affiche des spécialisations notables dans les NTIC et dans l'imprimerie, tandis que Sénart présente un profil très marqué par l'usine Snecma de Villaroche.

Les agglomérations de Melun et Meaux présentent un profil industriel orienté sur la mécanique et les transports, au sein d'un tissu d'établissements diversifié. Ces deux agglomérations regroupent respectivement 3 516 et 2 197 emplois salariés dans l'industrie.

Parmi les autres pôles d'emploi, celui de Montereau-Fault-Yonne affiche 2 472 emplois salariés, ce qui en fait le 4^e pôle industriel départemental. Ces emplois sont en grande partie ceux de l'entreprise Silec Câble.

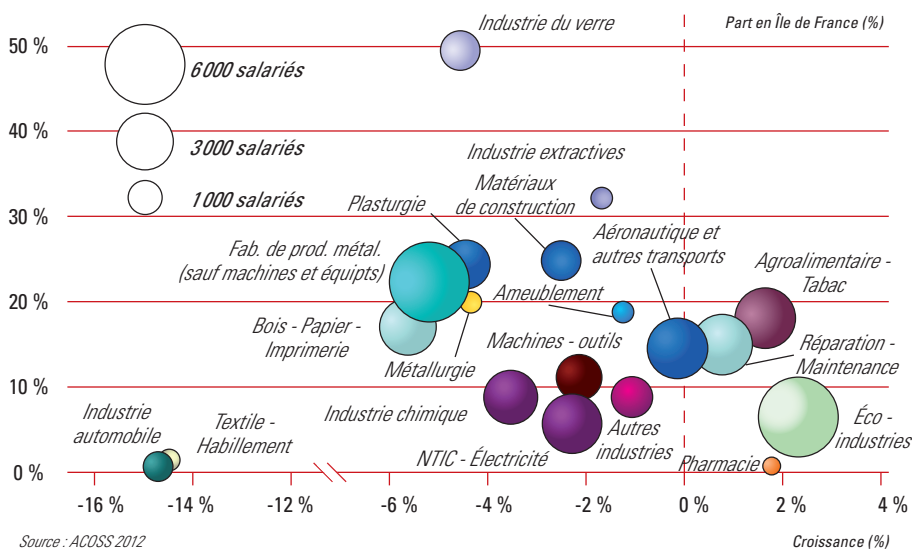
Le pôle de Nemours présente quant à lui une spécialisation très marquée sur l'industrie du verre, regroupant plusieurs entreprises et de nombreux emplois dans ce domaine. Au total, on y recense 1 867 emplois salariés dans l'industrie.

Le Provinois héberge un tissu industriel relativement diversifié, malgré son poids plus limité et sa spécialisation industrielle moins marquée (375 emplois salariés).



7

POSITIONNEMENT DES SECTEURS INDUSTRIELS DE SEINE-ET-MARNE EN 2011



Net recul pour les secteurs soumis à la concurrence internationale

Si l'industrie seine-et-marnaise se porte mieux que dans le reste de l'Île-de-France, la plupart des secteurs affiche une perte de vitesse. C'est le cas des activités de moyenne et basse technologie soumises à la concurrence internationale, fortement représentées en Seine-et-Marne. Parmi les secteurs à haute valeur ajoutée, seule l'industrie pharmaceutique affiche une légère croissance, tandis que l'aéronautique maintient ses effectifs. L'industrie des NTIC, autre secteur de haute technologie en Seine-et-Marne, affiche un léger recul, suivant la tendance régionale.

Enfin, l'agroalimentaire, les éco-industries ainsi que la réparation et la maintenance, davantage centrées sur les marchés locaux, connaissent une croissance entre 0,7 et 2,2 %.

8

PYRAMIDE DES ÂGES DES SALARIÉS DE L'INDUSTRIE EN SEINE-ET-MARNE EN 2009

Un marché du travail en perte de vitesse, en tension et asymétrique

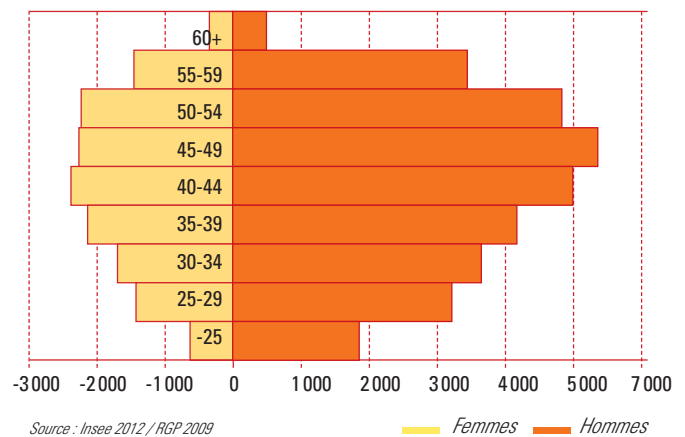
Selon Pôle-Emploi, 41,4 % des projets de recrutement dans l'industrie sont « difficiles » en Seine-et-Marne.

C'est légèrement moins qu'à l'échelle nationale (42,4 %), mais plus qu'au niveau régional (37,4 %). Selon Pôle Emploi (données BMO 2013), parmi les emplois les plus en tension, on retrouve de nombreux métiers industriels, souvent de type « ouvrier » dans les secteurs de l'agroalimentaire, du textile, électronique et du travail des métaux (95 % à 100 % des projets de recrutement sont jugés difficiles).

Parmi les métiers les plus qualifiés, les profils technico-commerciaux ainsi que les ingénieurs informatiques sont particulièrement en tension (davantage qu'en Île-de-France et qu'en province).

Les emplois salariés sont peu féminisés : seuls 30 % d'entre eux sont occupés par des femmes (33 % en Île-de-France) alors que la répartition par sexe est équilibrée tous secteurs confondus.

L'industrie seine-et-marnaise présente peu de jeunes salariés.



En effet, 15 % des emplois salariés à durée indéterminée sont occupés par du personnel de moins de 30 ans (contre 20 % en moyenne tous secteurs confondus). À l'inverse, les plus de 50 ans représentent 28 % des salariés (contre 27 % en Île-de-France).

9

L'ACTIVITÉ DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT EN SEINE-ET-MARNE

Domaine	Nombre de brevets	Part en Île-de-France
Machines, mécanique, transports	208	11,4 %
Chimie	67	7,2 %
Autres	34	7,7 %
Instrumentation	30	5,4 %
Électronique, électricité	33	3,6 %
Total	372	8,0%

Les brevets déposés en Seine-et-Marne en 2011 par domaine

Source : INPI 2012

L'activité de recherche et développement en Seine-et-Marne

Les chercheurs et entreprises de Seine-et-Marne ont déposé 372 brevets auprès de l'INPI en 2011. Cela représente 8 % du total francilien, soit légèrement plus que le poids économique de la Seine-et-Marne.

Parmi ces brevets, 120 concernent les moteurs, les pompes et les turbines. Sans surprise, le groupe Safran est à l'origine de ces brevets, à travers Snecma (Moissy-Cramayel, Réau, Montereau-sur-le-Jard), mais également Hispano-Suiza (Réau). En matière de motorisation aéronautique, la Seine-et-Marne est le premier département français pour le dépôt de brevets.

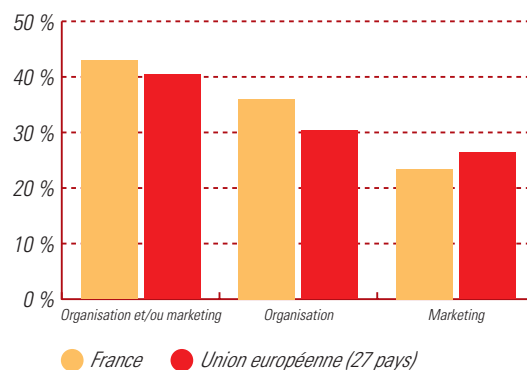
Vers une nouvelle vision de l'innovation en Seine-et-Marne ?

La Seine-et-Marne représente 8 % des dépôts de brevets en Île-de-France. Le département constitue donc un territoire dynamique en matière de recherche et de développement. Cependant, si l'innovation est souvent envisagée comme technologique, elle peut également être de nature organisationnelle, marketing, commerciale ou encore financière (par exemple le concept d'Ikea, les capsules Nespresso, ou encore l'iPad d'Apple). Tous ces succès commerciaux incluent des succès industriels majeurs. L'innovation, quelle que soit sa nature, passe avant tout par un environnement favorisant l'expérimentation et la créativité. L'éducation, le soutien des porteurs de projets, ou encore l'animation des communautés économiques sont autant de leviers par lesquels les Pouvoirs Publics peuvent soutenir et promouvoir les initiatives créatrices.

En France, le soutien à l'innovation est essentiellement concentré sur l'effort de recherche et l'innovation technologique, comme c'est le cas avec les pôles de compétitivité. Or, notre pays affiche une moindre proportion d'entreprises innovantes dans des domaines non technologiques par rapport à la moyenne de l'OCDE. Pourtant, ces innovations nécessitent moins d'investissement en R&D pour émerger¹. Depuis 2008, plusieurs rapports plaident en faveur d'un changement de paradigme dans le domaine de l'innovation. Presque en même temps, l'évaluation des pôles de compétitivité préconisait une réorientation de la stratégie vers des innovations répondant à des besoins du marché (market pull) plutôt que vers des innovations issues d'un effort de R&D sans vision commerciale préalable (techno push). Ainsi, c'est principalement en matière d'innovations marketing que l'industrie française apparaît moins performante (voir graphique ci - contre).

En Seine-et-Marne, parallèlement au potentiel de R&D conséquent, de nombreuses entreprises industrielles sont positionnées sur des secteurs au sein desquels les nouveautés ne sont pas

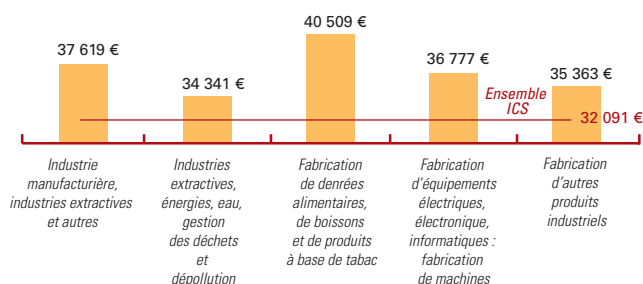
PART DES ENTREPRISES INNOVANTES HORSTECHNOLOGIES DANS L'INDUSTRIE (%)



toujours d'ordre technologique (agroalimentaire, extraction et premières transformations, ameublement...), et le dynamisme actuel est le fait d'entreprises de taille trop modeste pour s'engager dans de coûteux projets de recherche. Ainsi, le potentiel d'innovations non technologiques apparaît conséquent et encore peu exploré dans notre département. Dans cette optique, la présence de nombreux chercheurs en Seine-et-Marne et la proximité du marché francilien constituent des atouts considérables pour concrétiser si besoin les innovations en produits viables à travers l'industrie seine-et-marnaise.

1 - Attention cependant à ne pas opposer des avancées technologiques issues des laboratoires de recherche d'un côté, et des innovations exclusivement non technologiques de l'autre. En effet, les innovations organisationnelles, marketing, commerciales ou financières réclament parfois des travaux de R&D afin de les concrétiser. À l'inverse, des innovations organisationnelles peuvent engendrer des innovations technologiques (cas de l'Open Source).

SALAIRE BRUT ANNUEL MOYEN DANS L'INDUSTRIE SEINE-ET-MARNAISE



Des opportunités d'emplois à saisir dans le secteur industriel

La pyramide des âges des salariés des entreprises de Seine-et-Marne a démontré une proportion plus importante de salariés âgés dans l'industrie par rapport aux autres secteurs.

Si le rajeunissement de ses effectifs apparaît comme inévitable, l'industrie peine à recruter et à attirer des postulants. Victime de nombreux a priori, ce secteur souffre d'une image vieillissante et ses métiers sont souvent mal perçus ou méconnus. Pourtant, selon

l'ancien ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, près de 100 000 personnes devraient être recrutées en France chaque année d'ici 2015, notamment pour combler les départs à la retraite des papy-boomers. Avec, à la clé, des métiers diversifiés (ingénieurs, cadres de fabrication et de recherche, ouvriers qualifiés, techniciens,...) et ouverts pour tous les niveaux de formation. De plus, l'industrie propose des salaires attractifs, les dirigeants de ce secteur ne souhaitant pas voir partir vers la concurrence les recrues qu'ils ont pris le temps de former (ex : 5 ans pour un ajusteur usine selon le Groupe des Fédérations Industrielles). Ainsi, le salaire moyen pratiqué dans les industries seine-et-marnaises dépasse significativement la moyenne observée sur l'ensemble des secteurs d'activité (industrie, construction, commerce et services).

En outre, plusieurs mesures gouvernementales ont été mises en place afin de soutenir l'emploi. Compte tenu de la pyramide des âges des salariés dans l'industrie et des impératifs de transmission des savoirs et de l'expérience, le recours au contrat de génération peut se révéler fort utile. De même, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi bénéficie aux entreprises employant des salariés par un allègement du coût du travail. Autre initiative, l'accord sur l'emploi du 11 janvier 2013 octroie plus de flexibilité aux entreprises, ce qui devrait réduire leur crainte d'embaucher.

Notes méthodologiques

→ Source :

Afin de disposer d'une information la plus précise et complète sur le territoire de la Seine-et-Marne, mais également de permettre une comparaison du département aux échelles régionales et nationales, deux sources de données ont été utilisées.

Une partie des données est issue de la Base de données Entreprises de la CCI Seine-et-Marne. Il s'agit des établissements ressortissants, c'est-à-dire hors associations non-marchandes, hors organismes publics, hors professions libérales et hors auto-entrepreneurs. Sont également exclus les établissements relevant uniquement de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et de la Chambre d'Agriculture.

L'autre source utilisée, le répertoire des entreprises et des établissements (Fichier Sirene - Insee), présente les données du champ marchand non agricole. Ce champ couvre l'ensemble des unités légales réunissant trois conditions :

- Avoir une réalité économique, c'est-à-dire être exploitant dans le langage Sirene

- Exercer une activité marchande

- Exercer son activité principale dans l'industrie, la construction, le commerce ou les services, à l'exclusion de l'agriculture. Ces bases de stocks permettent de caractériser le parc productif au 1^{er} janvier pour la France.

Ces données incluent les auto-entrepreneurs, ce qui explique qu'elles présentent des tendances sensiblement différentes sur la période considérée.

→ Méthodologie employée :

L'établissement a été retenu comme unité statistique. L'établissement constitue le lieu d'exercice de l'activité. Il se distingue de l'entreprise, qui est la personnalité juridique encadrant l'activité économique. Ainsi, une entreprise peut disposer de plusieurs établissements.

Parallèlement, les établissements de type boulangerie, pâtisserie et charcuterie ont été exclus de l'industrie, du fait de leur nombre et de l'importance de logiques plus commerciales qu'industrielles dans leurs activités.

→ Contact :

Pour tout savoir sur les chiffres et les informations économiques de l'industrie en Seine-et-Marne, vous pouvez contacter la Direction de l'Information Économique de la CCI Seine-et-Marne.

Baptiste Verrière

Mail : baptiste.verriere@seine-et-marne.cci.fr

<http://infoeco77.seineetmarne.cci.fr>

01 74 60 51 00

La CCI Seine-et-Marne à votre écoute

Éditeur : Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne, 1 avenue Johannes Gutenberg - Serris - CS 70045 - 77776 Marne-la-Vallée Cedex 4 / Directeur de la publication : Jean-Robert Jacquemard
Réalisation : Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne / Impression en 1000 exemplaires
Imprimeur : AZAPRIM - Tél. : 01 60 07 57 75 / Juillet 2013.

